

## COMMUNIQUÉ DU MAIRE

### POINT DE SITUATION - INONDATIONS

Chère Saint-Rémoise, cher Saint-Rémois,

Nous avons connu la semaine dernière un événement météorologique sans précédent qui a touché toute la vallée de l'Yvette.

Cette crue des 3 rivières qui traversent notre ville, couplée à la saturation des sols (pluviosité du mois de septembre 2024 la plus forte depuis 1986) a été si importante qu'elle a créé une situation dépassant largement celle de 2016 : le territoire a dû absorber l'équivalent d'1,5 mois de pluie en 18/20h, soit 22 cm de plus qu'en 2016.

Dans la nuit de mercredi 9 et la matinée de jeudi 10 octobre, 50 personnes ont dû être évacuées, 350 autres ont été sinistrées, 260 foyers se sont trouvés sans électricité durant un peu plus de 38h. Dans la maison de retraite du centre-ville, les personnes âgées installées au rez-de-chaussée ont été remontées dans les étages. Ce sont les efforts de tous et les moyens exceptionnels déployés qui ont permis de ne pas avoir de victime.

Je tiens donc à remercier les services de l'État, Préfet, Gendarmes et Pompiers de leur présence à nos côtés dans les heures les plus difficiles et les jours qui ont suivi. Je souhaite également saluer, tout particulièrement, le travail de la Police municipale et du service technique, qui dès mercredi matin, ont œuvré pour prévenir les habitants et protéger les biens. Durant les deux jours qui ont suivi, ils sont restés mobilisés nuit et jours aux côtés des élus de la Ville pour accompagner les habitants et m'aider à coordonner les secours. Je souhaite également témoigner toute ma reconnaissance aux associations sportives, culturelles, de parents d'élèves, sociales comme la Croix-Rouge qui sont venues en renfort dès le jeudi et durant tout le week-end.

Néanmoins, beaucoup de dégâts sont à déplorer : les riverains des rues Chesneau, de la République, des Écoles, Lamartine, de l'Étang, de la Digue, Anatole-France, Saint-Paul et de Paris, des avenues de Port-Royal, du Général-Leclerc, des Molières et Guy-de-Coubertin, la résidence du Moulin et bien d'autres encore, ont été durement touchés, les états des lieux sont en cours. 13 commerces du centre-ville ont été impactés et 5 n'ont pas encore ouvert cette semaine en raison de l'importance des dégâts subis.

L'école Jean-Jaurès a pu accueillir les enfants dès lundi matin 14 octobre grâce au travail conjugué des élus et services de la Ville et de leurs prestataires, des parents d'élèves et des bénévoles de la Croix-Rouge qui étaient aussi mobilisés auprès des habitants sinistrés.

L'école Saint-Exupéry restera fermée, elle, jusqu'aux vacances de la Toussaint. Durant cette période, les enfants sont accueillis au centre de loisirs de l'Envol avec leurs enseignants et les ATSEM. Les animateurs de l'Envol seront également présents à leurs côtés. Les prestations extra et périscolaires, restauration scolaire qui n'ont pu avoir lieu en raison de l'inondation seront intégralement remboursées aux familles.

Les équipements associatifs ont pu ouvrir également lundi 14 octobre à l'exception du stand de tir et du 51, rue Ditte. Là encore, je félicite l'investissement associatif qui a permis cette reprise rapide.

Cette crise sans précédent fera référence désormais. Mais cette situation aurait pu être encore bien plus grave sans les travaux engagés ces dernières années avec le Syndicat de l'Yvette (SIAPHY). Les zones aménagées en centre-ville (jardin public, noues et sols du parking du complexe sportif entre autres) ont permis d'absorber une bonne partie de la crue qui a touché le périmètre adjacent et ainsi éviter d'inonder encore plus le centre-ville.

Les constructions du centre-ville ont permis également de réduire les impacts grâce aux espaces désartificialisés au plus proche des habitations (surface construite compensée à hauteur de 150 % en surface désartificialisée) et aux parkings souterrains prévus pour être inondés et ainsi contribuer à réduire les effets de la crue.

Parallèlement, j'ai demandé au service assurances de la Ville d'engager les démarches auprès de la Préfecture afin d'être reconnue en état de catastrophe naturelle. Les personnes touchées par les inondations doivent d'ores et déjà ouvrir un dossier sinistre auprès de leur compagnie d'assurance et se faire connaître auprès de la Mairie. Dès que l'arrêté de catastrophe naturelle sera pris par la Préfecture, nous vous en informerons.

J'engage les riverains des rivières à s'inscrire au système d'alerte du SIAHY qui informe des risques de crue. C'est un outil accessible aux Saint-Rémois, gratuit, permettant d'avertir la population (SMS et/ou Mail) des alertes sur la rivière.

L'eau s'est retirée de nos rues, mais l'épreuve n'est pas finie. Avec l'équipe municipale et les services de la Ville, nous restons mobilisés et présents aux côtés des familles, des commerçants et des associations sinistrés afin de les accompagner au quotidien. Parallèlement, nous organisons dimanche 20 octobre à 15h, en partenariat avec la ville de Chevreuse et la Croix-Rouge, un concert au profit des sinistrés.

Vous savez pouvoir compter sur nous.

Bien sincèrement,



  
Dominique Bavoil,  
Maire,